



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2013, Université Paris Descartes. hceres-02027414

HAL Id: hceres-02027414

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027414v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006486

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut de psychologie (Paris 5) - Site de Boulogne Billancourt (92774).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Psychologie* de Paris Descartes est gérée par l'Institut de Psychologie et couvre l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie : psychologie clinique, psychologie différentielle, psychologie développementale, psychologie cognitive et expérimentale, psychopathologie, psychologie sociale et la psychophysiologie. Elle propose un approfondissement progressif de ces enseignements disciplinaires fondamentaux enseignés en première, en deuxième et en troisième années. Sont proposés par ailleurs chaque année des enseignements complémentaires en anglais, en statistiques, en informatique, en psychophysiologie, méthodologiques et sur le projet professionnel de l'étudiant. Chaque semestre se structure en 30 crédits européens, avec une présence étudiant de 439 heures en première année de licence (L1), de 441 heures en deuxième année (L2) et de 378 heures en troisième année (L3).

En troisième année, les étudiants se voient proposer des enseignements spécialisés (histoire, épistémologie, introduction aux neurosciences), des enseignements transversaux, des enseignements préparant à la recherche et un stage professionnel qui sera obligatoire de 105 heures. L'enseignement se déroule sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. L'évaluation des connaissances comprend des examens finaux (38 %), du contrôle continu (40 %) et des formules mixtes (22 %).

Comme les 30 autres licences de psychologie en France, elle prépare au métier réglementé de Psychologue (titre professionnel protégé par la loi du 26 juillet 1985, inscription au répertoire ADELI -Automatisation Des Listes-des psychologues). Selon un référentiel national, les diplômés de cette mention maîtrisent des savoirs disciplinaires, des savoirs faire disciplinaires (connaissance et application des méthodes en psychologie) et des savoir-faire généraux



(capacité d'expression écrite, orale, rédaction de rapport, documentation thématique, utilisation des bases de données documentaires, notamment).

Première licence en *Psychologie* créée en 1921, elle dispose d'une forte attractivité et accueille en moyenne 900 étudiants en L1, plus de 650 étudiants en L2 et plus de 540 étudiants en L3. Ils sont 68 % à valider la troisième année. Les étudiants admis en L2 représentent 51 % des effectifs initiaux, ceux qui sont admis en L3, 67 %.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence mention *Psychologie* est particulièrement bien pilotée par l'équipe responsable, constituée d'une équipe de direction et d'environ 25 enseignants-chercheurs impliqués dans la définition professionnelle du métier de psychologue et ses évolutions, ce que montre la proposition d'une actualisation en 2011, du premier référentiel établi en 2005. Sa vocation à former les étudiants à l'ensemble des sous-disciplines en psychologie, avec un approfondissement et une spécialisation progressifs, constitue en soit un dispositif d'ouverture et d'orientation sur l'ensemble des métiers de la psychologie.

Le nombre de diplômés de L3 poursuivant en master (71 %) est satisfaisant. Sur le plan pédagogique, les modalités d'enseignement sont variées de même que le système d'évaluation des apprentissages acquis. L'intégration d'un nouveau référentiel permet de mieux identifier les savoirs fondamentaux, les savoirs-faire méthodologiques et les savoirs généraux visés par la mention et de les relier aux enseignements et aux méthodes pédagogiques. L'enseignement de l'anglais et celui d'informatique semblent en concurrence alors qu'il serait pertinent de renforcer chacun en les dissociant. Le dossier ne permet pas toujours de discerner clairement les enseignements de méthodologie universitaire.

Les responsables exploitent avec pertinence les données d'évaluation et les statistiques disponibles pour mieux connaître la population étudiante. Soulignons toutefois la quasi-absence de données chiffrées et qualitatives sur les sortants non diplômés et sur les sortants diplômés, les métiers exercés, les concours obtenus.

Des initiatives ont été prises pour limiter les abandons en première année, point qui préoccupe les responsables : mise en place et consolidation du dispositif de tutorat en L1 par la mise en place de bilan individualisé de mi-parcours à partir des notes obtenues (10 % des étudiants le sollicitent) et la possibilité de plusieurs rendez-vous avec des enseignants référents ; en L2, proposition d'un bilan individualisé, développement de plus d'enseignements d'ouverture vers d'autres disciplines (sciences du langage et sciences sociales), renforcement du module de projet professionnel et personnel (séances de présentation des métiers, rencontres de professionnels, travail sur son projet notamment). Le travail sur les métiers et le projet professionnel se déroule dès la L1.

Il faut souligner que les mesures positives d'amélioration de la mention (augmentation du volume horaire pour correspondre aux normes, renforcement de la pré-rentrée et de l'orientation des étudiants, doublement des options spécialisées pour permettre plus de choix et faciliter les réorientations, dispositions pour mieux accompagner les publics avec des besoins particuliers ou qui seraient en difficulté ponctuelle dans leur cursus) sont toutefois encore trop récentes pour estimer leur efficacité, puisqu'elles ne datent que d'une année. Il sera pertinent de les évaluer ultérieurement.

- Points forts :

- Le dynamisme du pilotage de la mention.
- L'identification d'objectifs pédagogiques par type d'unité d'enseignement.
- La couverture de toutes les sous-disciplines en psychologie facilite l'orientation et le choix des étudiants.
- L'obligation de stage (105 heures) en L3 à partir de 2014.
- L'investissement sur la mobilité internationale des étudiants (en moyenne 40 entrants et 14 sortants).
- L'initiative d'une journée d'immersion pour valoriser la mention.

- Points faibles :
- Les départs au cours de la première année (en moyenne 43 %, soit près de 400 étudiants sur 900 inscrits en L1).
- Le peu d'intervenants professionnels et le peu de connaissances sur l'insertion professionnelle des étudiants et le devenir des non-diplômés.
- Les enseignements de méthodologie universitaire ne sont pas visibles en tant que tels, il faut reconstituer l'information.

Recommandations pour l'établissement

La majorité des quelques points faibles de cette mention sont en phase de trouver des solutions dans la nouvelle maquette, des initiatives pertinentes ayant déjà été prises. Il serait intéressant que l'établissement puisse soutenir les projets de réorganisation prévus par l'équipe responsable de la mention, notamment le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite, de réorientation en L1 et de passerelles pour limiter les abandons. Il serait pertinent avec le recul du temps de vérifier l'efficacité des mesures prises, notamment pour les étudiants de première année.

Il conviendrait d'améliorer décisivement un point particulier : une meilleure connaissance de l'insertion professionnelle des étudiants, de leurs poursuites précises dans les masters de l'Université ou d'autres masters et du devenir des non-diplômés. De manière complémentaire à ces recommandations, le nombre et le poids des intervenants professionnels de la psychologie mériteraient d'être renforcés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Licence Vague D

Demande : n° S3LI140006486

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention Psychologie

L'évaluation transmise par l'AERES appelle quelques précisions qui pourraient éclaircir certains points soulevés par les experts.

Enseignements Anglais et Informatique en L2

Ces deux UE ne sont pas en concurrence, mais pour des raisons d'organisation interne liées aux ressources en personnel enseignant, chacune de ces UE est répliquée au premier et au second semestre. Les étudiants de L2 doivent valider les 2 UE, l'une au premier et l'autre au second semestre, selon leur choix.

Départs au cours de la première année :

Malgré tous les dispositifs d'information que nous avons mis en place (Journées Portes Ouvertes, Journée d'Immersion, Pré-rentree, Orientation active, Guide des études), un certain nombre d'étudiants inscrits en Licence de Psychologie a une mauvaise représentation de la discipline et néglige l'importance des pré-requis nécessaires à la réussite de cette formation. Ainsi, nous envisageons de mettre en place des groupes de remise à niveau en pré-rentree en espérant augmenter le pourcentage de réussite et faire baisser le taux d'abandon.

Par ailleurs, nous ne disposons pas d'informations qualitatives et quantitatives sur le devenir des réorientés hors Université Paris Descartes, mais nous pensons qu'une partie d'entre eux vient en première année de psychologie en attendant de réussir des concours (secteur paramédical, par exemple), leur abandon n'est donc pas un échec mais une forme de réorientation. Cependant, nous ne disposons pas de données pour en estimer la proportion.

Par ailleurs, le taux de 43% d'abandon au cours de la première année est proche des chiffres nationaux (enquête du MESR sur la cohorte 2005-2006 (n = 15456), indiquant 45% d'abandon au cours de la première année de Licence de Psychologie sur l'ensemble du territoire).

Les intervenants professionnels :

Dans notre formation de nombreux professionnels (psychologues diplômés) interviennent dans les TDs de toutes les années de licence. Ainsi, 49% des heures de L1, 38 % des heures de L2 et 21% des heures de L3 sont assurées par des intervenants professionnels extérieurs.

Données sur le devenir des diplômés de L3 :

Les données sur les sortants diplômés indiquent que le taux de poursuite en Master à l'Université Paris Descartes est de 71 %. Une enquête réalisée par le SOFIP en 2012 sur l'insertion professionnelle des sortants diplômés de L3 (54 % de taux de réponse à l'enquête) nous apprend que 9% des répondants occupent un emploi (nous n'avons pas d'information sur la nature de cet emploi) et que 76 % des répondants poursuivent leurs études en dehors de l'Université Paris Descartes (nous n'avons pas d'information sur les formations suivies).



Visibilité des enseignements de méthodologie universitaire :

Au sein de la licence de psychologie, les enseignements méthodologiques universitaires ont été conçus de manière à associer méthodologie générale et méthodologie disciplinaire, ce qui peut rendre l'information peu lisible dans la maquette. Par exemple les TIS, (L1S2 et L2S4) initient à la connaissance des différents supports de lecture (manuels, ouvrages de vulgarisation, ouvrages universitaires, revues à comité de lecture, revues professionnelles, etc.), à la recherche bibliographique à partir des bases de ressources électroniques, à l'élaboration d'un plan, aux règles de rédaction d'un texte, à la présentation orale d'un travail de recherche et de synthèse. Mais, de fait, le travail de l'étudiant repose sur l'approfondissement d'une problématique issue du champ de la psychologie.

L'UE MPPP1 incorpore la méthodologie de travail universitaire générale en permettant un travail, par petits groupes de 20 étudiants, sur la discipline et ses représentations et sur le métier de psychologue. Deux types d'enseignements en petits groupes (15 étudiants) sont par essence méthodologiques : (1) les ITER (Initiation aux Travaux d'Etude et de Recherche) correspondent à trois grands types de méthodologie (observation, questionnaire, expérimentation); (2) les TIS (Travail Individuel Supervisé) correspondent à l'approche universitaire d'une thématique avec recherche et rédaction d'une synthèse bibliographique.

De plus en L1 il est proposé d'ancrer la méthodologie de travail universitaire dans chacune des sous-disciplines en ajoutant 9h de travaux dirigés pour effectuer (1) des devoirs d'aide à la réussite (DAR) et (2) des corrigés de ces devoirs, occasion d'un retour formel sur l'acquisition des connaissances et sur les conditions de leur restitution. Ces deux mesures permettent une intégration des méthodologies générales et sous-disciplinaires.

Pour rendre ces enseignements plus visibles, nous serons plus précis dans le Guide des études et dans l'annexe descriptive au diplôme afin que l'étudiant puisse faire valoir les compétences méthodologiques acquises dans ces UE, notamment en cas de réorientation.